



associations d'assurés
depuis 1976

Assemblée Générale

Convocation

Samedi 2 octobre 2010 • 9 h 30

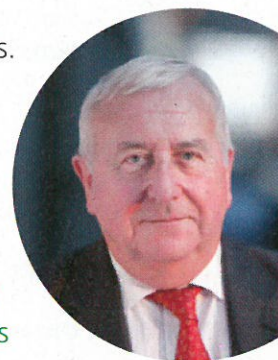


Centre de congrès d'Angers
33, boulevard Carnot • 49100 Angers

“

Vous êtes adhérent de l'association Alptis.
A ce titre, nous avons le plaisir de vous convier
à l'Assemblée Générale. Cette rencontre
constitue un moment privilégié d'information et
d'échanges, pour construire ensemble l'avenir
de notre association.

Georges Coudert
Président Alptis



l'avenir nous appartient.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des Administrateurs

Jeap-Paul Alary, imprimeur, Tarn

Bernard Audras, expert-comptable, Rhône

Gérard Bertrand, prothésiste dentaire, Alpes-Maritimes

Gilbert Bianchi, kinésithérapeute, Bouches-du-Rhône

Bernard Bonnin, Vice-président, expert-comptable, Indre-et-Loire

Henri Chavot, Secrétaire, kinésithérapeute, Loire

Jean-François Chevallier, Secrétaire adjoint, architecte DESA, Haute-Savoie

Jean-François Clément, Vice-président, avocat, Rhône

Georges Coudert, Président, géomètre-expert, Rhône

Bernard Crouzoulon, Trésorier adjoint, expert-comptable, Rhône

Francis Dupont, avocat, Nord

Roger Durand, éducateur spécialisé, Charente-Maritime

Pierre-Paul Ernst, exploitant viticole, Haut-Rhin

Joëlle Freulon, directrice d'un centre médico-social, Var

Alain Géniteau, Vice-président, avocat, administrateur judiciaire, Finistère

Anne Gariat, secrétaire de direction, Hérault

Patrice Giroud, avocat, Isère

Nicole Goudard-Francaux, Trésorière, expert-comptable, Rhône

Gérard Jammes, audit en ressources humaines et finances, Bouches-du-Rhône

François Laurent, agent immobilier, Côte d'Or

Christian Mathon, employé de banque, Drôme

Anita Rolland, commerçante, Charente-Maritime

Robert Unterreiner, professeur d'université, Rhône

Georges Vuitton, Vice-président, agent immobilier, Rhône

Maurice Lievens, Président du GRAP, opticien, Charente-Maritime

Assemblée Générale

Ordre du jour

- Ouverture de l'Assemblée Générale de l'association
- Désignation des scrutateurs
- 1 • Présentation et approbation du rapport moral pour l'exercice 2009
- 2 • Présentation du rapport financier
- 3 • Rapports de la Commission de contrôle financier et du Commissaire aux comptes
- 4 • Approbation des comptes de l'exercice 2009, quitus au Conseil d'Administration et affectation du résultat
- 5 • Fixation de la cotisation d'association pour 2011
- 6 • Renouvellement partiel du Conseil d'Administration
- 7 • Désignation de la Commission de contrôle financier
- 8 • Délégation de l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration pour la signature des avenants aux contrats d'assurance de groupe
- 9 • Réponses aux questions posées par écrit

1 • Présentation et approbation du rapport moral pour l'exercice 2009

Introduction

Les incertitudes économiques et environnementales font désormais partie de notre paysage quotidien. Dans ce contexte tourmenté, les valeurs d'Alptis, système associatif à but non lucratif, constituent plus que jamais une boussole qui nous permet de garder le cap malgré les turbulences.

L'année 2009 a confirmé la détermination de notre association à conjuguer sens de l'innovation et défense des intérêts de ses adhérents, le tout en veillant au développement et à la pérennité de notre structure.

Au-delà de la qualité des garanties que nous proposons, c'est aussi un savoir-être et même une philosophie que nous partageons avec nos adhérents : vivre d'une façon équilibrée, harmonieuse et responsable, en veillant à notre santé, tout en étant bien protégés face aux aléas de la vie.

De nouveaux transferts de charges de la Sécurité sociale vers les complémentaires

Dans le domaine de la santé, le contexte est plus que jamais difficile pour les organismes complémentaires. Compte tenu du déficit croissant de la Sécurité sociale - 20 milliards d'euros sur la branche maladie - on pouvait attendre une réforme en profondeur de



celle-ci. En fait, l'Etat a préféré s'en tenir à de nouveaux transferts de charges du régime obligatoire vers les organismes complémentaires, avec un certain nombre de mesures, prenant effet pour la plupart au 1^{er} janvier 2010, parmi lesquelles :

- l'augmentation du forfait hospitalier de 16 euros à 18 euros (et de 12 euros à 13,5 euros pour le forfait hospitalier de psychiatrie),
- la baisse du taux de remboursement par la Sécurité sociale de certains médicaments, qui se traduit par l'augmentation de la prise en charge des complémentaires,
- la mise en place d'une procédure de transfert des assurés sortant du régime des ALD (affections de longue durée) vers les organismes complémentaires.

Parallèlement, les dépenses de santé ont continué de progresser significativement en 2009, avec une augmentation de 4,4 % sur l'année.

Enfin, l'Etat a mis en place une taxe supplémentaire de 0,77 % sur les cotisations des complémentaires santé, afin de contribuer au financement du coût de la vaccination de la population contre la grippe A.

Face à la crise, Alptis s'engage pour ses adhérents

Malgré l'annonce de toutes ces mesures gouvernementales, et compte tenu du contexte économique et social, nous avons su convaincre nos partenaires assureurs de ne pas pénaliser davantage nos adhérents, déjà largement touchés par la crise.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2010, pour nos garanties en complémentaire santé, un maintien des tarifs 2009 a été décidé. L'impact sur les cotisations a ainsi pu être limité à la seule évolution de l'âge de nos assurés.

Une exception est à noter pour les contrats "haut de gamme" : étant donné leur déséquilibre lourd et permanent, une indexation significative a dû être pratiquée, avec une majoration des tarifs à hauteur de 20 %, en plus de l'évolution liée à l'âge.

Dans le domaine de la prévoyance, on n'enregistre aucune évolution des cotisations, sauf celles contractuellement prévues, liées à l'évolution de l'âge ou, pour certains contrats, à une revalorisation des garanties.

Dans un contexte difficile, nos effectifs se maintiennent

L'année 2009 s'est caractérisée par une conjoncture économique très difficile pour l'ensemble du pays, ainsi que par une concurrence exacerbée entre les acteurs opérant dans le domaine de l'assurance de personnes. Malgré ce contexte délicat, nous avons accueilli 18 552 nouveaux adhérents en 2009, soit autant qu'en 2008. Parmi les conséquences de la crise économique, il faut noter que beaucoup de personnes recherchant une complémentaire santé ont privilégié, de manière

systématique et trop souvent exclusive, le seul critère du prix, au détriment de la qualité des garanties. Cette tendance de fond nous a desservi, d'autant plus que certains de nos concurrents ont opté pour une stratégie de volume, en adoptant une politique de prix très agressive. Si nos résultats 2009 sont identiques d'une manière globale à notre performance 2008, ils révèlent cependant des progressions intéressantes sur certains de nos produits. Ainsi, en Prévoyance, nous enregistrons une croissance très significative, de l'ordre de 27 % par rapport à 2008, ce qui paraît très encourageant par rapport à l'avenir : il s'agit en effet de garanties stables, gages de pérennité et de fidélisation de notre portefeuille d'adhérents.

Avec une progression de 73 % par rapport à 2008, le succès rencontré par notre garantie Emprunteur "PAREO V5" auprès du public s'est confirmé en 2009. Cette réussite s'est faite malgré les réactions vives de certains concurrents, et en particulier des banques, qui ont tenté de nous entraver dans notre développement en refusant les délégations d'assurances. Nos résultats montrent clairement que nous avons réussi à prendre des parts de marché, dans une conjoncture pourtant caractérisée par une récession globale.

La Retraite est un domaine sur lequel nous poursuivons nos efforts et où nous nous développons petit à petit, mais d'une manière régulière.

La Santé, qui représente 58 % de notre activité, est le seul de nos métiers où nous n'enregistrons pas de progression en 2009, pour les raisons évoquées plus haut.

Pour conclure, si le nombre de nos adhérents a pu rester stable de 2008 à 2009, malgré une convergence de facteurs défavorables, nous le devons certainement à la qualité de nos garanties, reconnue par le marché.

L'engagement associatif au cœur de nos actions en 2009

Tout au long de l'année 2009, les Administrateurs d'Alptis se sont investis bénévolement au sein de l'association, avec un seul objectif : exprimer les attentes, mais aussi défendre les intérêts de l'ensemble des adhérents.

Au-delà de leur participation au Conseil d'Administration, un certain nombre d'entre eux a également consacré du temps à l'engagement associatif au service du groupe Alptis : actions menées par les comités locaux d'adhérents, travaux de réflexion dans les commissions ou au sein du GRAP (Groupement d'Associations de Prévoyance, regroupant toutes les associations du groupe Alptis).

La Commission de Contrôle financier, présidée par Adrien Gondin, veille aux bonnes pratiques d'Alptis en matière de gestion et d'investissement.

La Commission Technique, présidée par Bernard Chuzeville, intègre les adhérents au cœur du processus de conception et d'aménagement des garanties.





En 2009, elle a notamment réfléchi aux alternatives en termes de produits pouvant être proposées aux adhérents pour limiter l'impact des hausses de cotisations, ainsi qu'à la création d'une offre dépendance adaptée à la nouvelle législation attendue.

La Commission Qualité et Communication, présidée par Jean-Paul Alary, assure la qualité et la clarté des informations transmises aux adhérents.

En 2009, elle s'est penchée sur l'ensemble des documents adressés aux adhérents, comme par exemple le nouveau Guide des services Alptis, ainsi que sur les sites internet du groupe. Les membres de la commission ont également analysé les résultats du baromètre de satisfaction réalisé chaque année auprès d'un échantillon représentatif de nos adhérents : le taux de satisfaction dépasse 90 % pour les adhérents particuliers comme pour les participants adhérents d'un contrat collectif.

La Commission Animation, présidée par Georges Vuitton, développe la vie associative du groupe Alptis, en s'appuyant sur le réseau des comités locaux d'adhérents. Lancé en 2008, le grand concours des Trophées Initiatives Prévention 2009 nous a permis de nouer des relations avec 156 associations actives dans le domaine de la prévention au niveau local, partout en France. 17 d'entre elles ont été distinguées par un prix régional à l'issue d'une première phase de sélection, et 3 ont également reçu un Trophée national, remis lors du Congrès annuel Alptis, en octobre à Reims.

Parallèlement, avec plus de 60 actions de prévention organisées en 2009 - conférences, forums, ateliers pratiques - Alptis a encouragé de manière concrète le développement de comportements responsables et solidaires en matière de santé.

La Commission Animation a engagé de nouvelles actions sur la thématique du sommeil : participation d'Alptis au Congrès de Lyon sur le 50^e anniversaire de la découverte du sommeil paradoxal, séminaire pour les professionnels de santé à Palavas-les-Flots, conférence-débat lors du Congrès 2009, partenariat avec l'INSV (Institut National du Sommeil et de la Vigilance)...

L'engagement aux côtés de l'AHF (Association Hémochromatose France) a été poursuivi en 2009, avec en particulier la diffusion d'un Guide "En Clair" sur le thème à tous les adhérents Alptis professionnels de santé.

La Commission Sociale, présidée par Henri Chavot, aide ponctuellement les adhérents en difficulté (étalement du paiement des cotisations, aide à l'achat de matériel de soins...). Ses membres travaillent en étroite collaboration avec l'assistante sociale d'Alptis, qui étudie et prépare les dossiers en amont de chaque réunion de la commission.

La iCommission, présidée par Maurice Lievens, participe aux projets visant à développer la présence d'Alptis sur internet. Elle a notamment collaboré au développement du site des adhérents bénévoles d'Alptis, InterAction, ainsi qu'à la nouvelle formule du site Au Cœur de la Prévention.

La dimension associative de notre groupe s'incarne également dans **l'Observatoire Alptis de la Protection sociale**, centre d'études et de recherches sur le monde des travailleurs indépendants et des petites entreprises. Deux numéros de *La Lettre de l'Observatoire* ont été publiés en 2009, le premier avec une étude sur le thème de la complémentaire santé d'entreprise obligatoire et le deuxième avec une étude sur les services à la personne.

Enfin, **le GRAP** (Groupement des Associations de Prévoyance) se réunit deux fois par an et rassemble désormais des représentants de l'ensemble des associations membres du groupe, l'association Apti de l'Isère l'ayant rejoint en 2009. A travers ses travaux et ses échanges, il est le gardien de l'éthique associative et des valeurs qui animent les adhérents d'Alptis.

Conclusion

En 2010, notre groupe associatif poursuit son développement, avec ce modèle de gouvernance unique dans l'univers de l'assurance de personnes, qui lui permet de préserver à la fois son indépendance et sa pérennité. Les valeurs d'Alptis - innovation, indépendance, transparence et prévenance - sont plus que jamais vivantes et elles se concrétisent dans les choix stratégiques opérés. Ceux-ci se font autour d'un dénominateur commun : le service. Celui que nous apportons au quotidien à nos adhérents, mais aussi celui que nous nous devons de fournir à nos partenaires, à nos assureurs, à nos distributeurs. L'avenir d'Alptis se construit avec une seule exigence : placer l'adhérent au cœur de notre mouvement.

Résolution soumise au vote : l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral pour l'exercice 2009, décide d'en approuver les termes dans toutes ses dispositions.

2 • Rapport financier

Comme chaque année, nous vous soumettons les comptes de l'association Alptis sur lesquels vous avez à vous prononcer.

Compte de résultat

Recettes

Malgré un contexte incertain, conséquence de la crise économique, notre association a accueilli 18 552 nouveaux adhérents individuels, un chiffre équivalent à 2008, mais sur des niveaux de cotisations statutaires plus faibles.

Compte tenu des radiations de fin d'année, l'effectif adhérent au 31 décembre 2009 ressort stable à 130 735. Le total des produits subit ainsi une croissance négative de 2,7 % à 2 499 064 euros.

Charges

Les charges d'exploitation de l'association sont en économie de 91 095 euros par rapport à 2008.

L'essentiel des dépenses a été consacré à l'animation de la vie associative, qui représente 56 % de l'ensemble des recettes de l'association contre 51 % en 2008.

60 conférences sur des thèmes liés à la Prévention ont été organisées par les adhérents bénévoles au cours de 200 réunions de travail dans 70 Comités locaux.

Les opérations en commun reviennent à un montant stable après une année 2008 qui intégrait deux années de résultats.

Le résultat financier en retrait de 54 453 euros ressort à 120 901 euros et il a été impacté par le maintien de taux très bas sur le marché monétaire.

L'ensemble de ces éléments permet de dégager un résultat courant de 86 859 euros.

Ce résultat est fiscalisé au titre de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 24 570 euros.

Nous vous rappelons qu'à compter du 1^{er} janvier 2003 nous avons opté pour l'intégration fiscale en matière d'impôt sur les sociétés : l'association Alptis est la mère d'un groupe composé avec ses filiales Alptis Assurances et c-mon-assurance.com. Chaque filiale contribue au paiement de l'impôt sur les bénéfices du groupe à hauteur de ce qu'elle aurait payé en cas d'imposition séparée. Les économies d'impôt qui résultaient de l'intégration fiscale étaient conservées par l'association Alptis et constituaient un gain de l'exercice jusqu'en 2008. c-mon-assurance.com assure depuis la fin de l'année 2007 le développement direct de l'association sur internet. L'activité en phase d'investissement dégage un résultat négatif, conforme au plan initial, et génère dans le cadre de cette intégration fiscale, une économie d'impôt qui, à compter de l'exercice 2009, bénéficie à c-mon-assurance.com.

L'exercice dégage ainsi un excédent de 62 423 euros.

Bilan

L'actif immobilisé tient compte essentiellement :

- des titres de la SAS ALPTIS ASSURANCES 10 937 221 €
- des titres de la SCI ALPTIS IMMOBILIER 1 088 432 €
- des titres de la SCI LES MANSARDES 246 100 €
- des titres de la SAS c-mon-assurance.com 106 000 €

L'association a participé à l'augmentation de capital de la SAS c-mon-assurance.com pour un montant de 26 000 euros, libéré pour le quart au 31/12/2009.

L'actif circulant intègre une créance de 574 773 euros d'impôt société à reverser à la SAS Alptis Assurances, conséquence de l'intégration fiscale.

Les disponibilités et les valeurs mobilières de placement sont d'un montant de 6 106 764 euros contre 5 712 272 euros en 2008.

Le passif est constitué à 88 % par les capitaux propres de l'association.

Les emprunts et dettes financières diverses concernent des dettes intragroupe liées à l'intégration fiscale.



Situation financière de l'association Alptis

Compte de résultat	2009	2008
Produits		
Cotisations d'association	2 301 005,12	2 353 963,08
Droits d'entrée	179 289,29	191 710,14
Produits divers	18 770,28	24 579,61
Total	2 499 064,69	2 570 252,83
Charges		
Salaires et charges	359 512,56	303 317,48
Amortissements et provisions	13 061,09	3 947,44
Impôts et taxes	33 681,85	26 359,15
Autres charges d'exploitation	2 329 661,47	2 493 388,36
Total	2 735 916,97	2 827 012,43
Résultat d'exploitation	- 236 852,28	- 256 759,60
Quote-part de résultat SCI	202 810,51	361 160,05
Produits financiers	120 900,99	175 809,74
Charges financières		455,99
Résultat financier	120 900,99	175 353,75
Résultat courant	86 859,22	279 754,20
Produits exceptionnels	171,43	0,00
Charges exceptionnelles	37,52	218,57
Résultat exceptionnel	133,91	- 218,57
Impôts sur les bénéfices	38 782,00	61 303,00
Intégration fiscale	- 14 212,00	- 373 753,00
Excédent	62 423,13	591 985,63

Bilan	2009	2008
ACTIF		
ACTIF IMMOBILISÉ	12 444 842,39	12 394 896,87
Immobilisations incorporelles	57 532,24	32 065,35
Immobilisations corporelles	9 558,03	10 944,36
Immobilisations financières	12 377 752,12	12 351 887,16
ACTIF CIRCULANT	7 163 078,50	6 585 751,26
Créances	954 739,15	761 288,61
Disponibilités	6 106 763,68	5 712 272,14
Comptes de régularisation	101 575,67	112 190,51
TOTAL DE L'ACTIF	19 607 920,89	18 980 648,13
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES	17 325 517,81	17 263 266,11
Fonds associatif	17 131 985,08	16 609 999,45
Fonds de solidarité	130 979,61	60 979,61
Excédent de l'exercice	62 423,13	591 985,63
Amortissements dérogatoires	129,99	301,42
DETTES	2 282 403,08	1 717 382,02
Dettes	2 201 403,08	1 636 382,02
Comptes de régularisation	81 000,00	81 000,00
TOTAL DU PASSIF	19 607 920,89	18 980 648,13

3 - Rapports du Commissaire aux comptes

Rapport général

Aux adhérents de l'association.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Alptis, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant : la note rappelant les règles et méthodes comptables en page 9 de l'annexe des comptes expose les modalités de comptabilisation et de dépréciation des titres de participation. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable retenue ainsi que sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport financier.

Fait à Villeurbanne, le 9 juin 2010

Le Commissaire aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY SA

Bruno GENEVOIS

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Aux adhérents de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, votre Président ne nous a donné avis d'aucune convention visée à l'article R. 612-6 du Code de commerce.

Fait à Villeurbanne, le 9 juin 2010

Le Commissaire aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY SA

Bruno GENEVOIS

4 - Approbation des comptes de l'exercice 2009, quitus au Conseil d'Administration et affectation du résultat

Résolution soumise au vote : l'Assemblée Générale décide d'approuver les comptes de l'exercice 2009, qui font apparaître un excédent de 62 423,13 € et un total de bilan de 19 607 920,89 €, et donne quitus aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé. Elle décide en outre d'affecter l'excédent au fonds associatif.

5 • Fixation des cotisations d'association pour 2011

Résolution soumise au vote : l'Assemblée Générale approuve les montants suivants pour les cotisations d'association 2011 :

Proposition de fixation de la cotisation d'association pour 2011	
Contrats à prime unique	60,00 € en une fois
Gammes Santé de base	1,55 € par mois
Gammes Santé supérieure	2,70 € par mois
Gammes Prévoyance (contrats à primes viagères ou temporaires*)	1,00 € par mois (*pendant la période de cotisation prévue au contrat)
Contrats Retraite	0,01 % des encours
Droit d'entrée	11,00 €

6 • Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

• **5 postes à renouveler** : ceux de Bernard Audras, Gilbert Bianchi, Bernard Crouzoulon, Anne Gariat et Anita Rolland.

Ces derniers ont fait acte de candidature pour le renouvellement de leur mandat au Conseil d'Administration.

• **1 poste à ratifier** : celui de Roger Durand suite à sa cooptation par le Conseil d'Administration.

Candidature au Conseil d'Administration - extrait de l'article 9 des statuts :

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé d'une part de douze membres adhérents au moins et de vingt quatre membres d'adhérents au plus, élus par l'Assemblée Générale Ordinaire et d'autre part du Président du Groupement dont il est fait mention à l'article 3, membre de droit, ou son représentant.

Les candidatures, pour être recevables, doivent émaner d'adhérents membres de l'association depuis un an au moins et à jour de leurs cotisations.

Sous réserve du respect des dispositions de l'article L.141-7 du Code des assurances, le Conseil d'Administration de l'association est composé exclusivement d'adhérents :

- jouissant de leurs droits civiques ;
- sauf dérogation qui serait accordée par le Conseil d'Administration, ne recevant aucune rétribution, quelle qu'en soit la nature et la forme, et ne détenant aucun intérêt (direct ou indirect) ni mandat, social ou autre, dans un organisme d'assurance et/ou de retraite, ou dans tout autre organisme, qu'elle qu'en soit la forme, ayant

un objet similaire, connexe ou complémentaire à celui de l'association, à moins que l'association fasse elle-même partie de cet organisme, ou qu'elle soit membre du même groupement que lui.

Résolution soumise au vote : l'Assemblée Générale nomme _____ en qualité de membres du Conseil d'Administration pour une durée de 4 ans.

7 • Désignation de la Commission de contrôle financier

Commission de contrôle - extrait de l'article 15 des statuts
L'Assemblée Générale peut nommer chaque année une Commission de Contrôle composée de deux à cinq adhérents.

Les membres de cette Commission de Contrôle sont choisis en dehors des membres du Conseil d'Administration sortant ou en exercice.

Les membres actuels, Roger Chevallot, Adrien Gondin, Jean-Claude Lecourbe, Ahmed Mahamid ont fait acte de candidature pour le renouvellement de leur fonction.

Résolution soumise au vote : l'Assemblée Générale nomme _____ en qualité de seuls membres de la Commission de Contrôle financier pour 2010/2011.

8 • Délégation de l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration pour la signature des avenants aux contrats d'assurance de groupe

Conformément à l'article R.141-6 du Code des assurances, l'Assemblée Générale a seule qualité pour autoriser la signature d'avenants aux contrats d'assurance de groupe souscrits par l'association et relevant du champ d'application de l'article L.141-7 du même code (contrats d'assurance sur la vie ou de capitalisation à adhésion facultative).

Elle peut toutefois déléguer au Conseil d'Administration, pour une durée qui ne peut excéder 18 mois, le pouvoir de signer un ou plusieurs avenants dans les matières que la résolution définit.

Le Conseil d'Administration exerce ce pouvoir dans la limite de la délégation donnée par l'Assemblée Générale, et en cas de signature d'un ou plusieurs avenants, il en fait le rapport à la plus prochaine Assemblée. A cet égard, il est confirmé à l'Assemblée Générale qu'il n'y a pas eu de mise en place d'avenant aux contrats groupe relevant de l'article L.141-7 sur l'exercice 2009.

Résolution soumise au vote : l'Assemblée Générale de l'association confirme la délégation confiée au Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article R.141-6 du Code des assurances, de négocier et de signer un ou plusieurs avenants aux contrats de groupe souscrits par l'association.

Cette délégation de pouvoir d'une durée de 18 mois renouvelable porte sur l'ensemble des contrats de groupe souscrits par l'association pour la réalisation de son objet social. L'Assemblée Générale autorise, en outre, le Conseil d'Administration, à subdéléguer les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de la présente délégation à toute personne morale qu'il lui plaira selon les modalités définies précédemment.

L'ensemble des avenants signés par le Conseil d'Administration de l'association, ou par son mandataire, feront l'objet d'un rapport porté à la connaissance de la plus proche Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article R. 141-6 du Code des assurances.

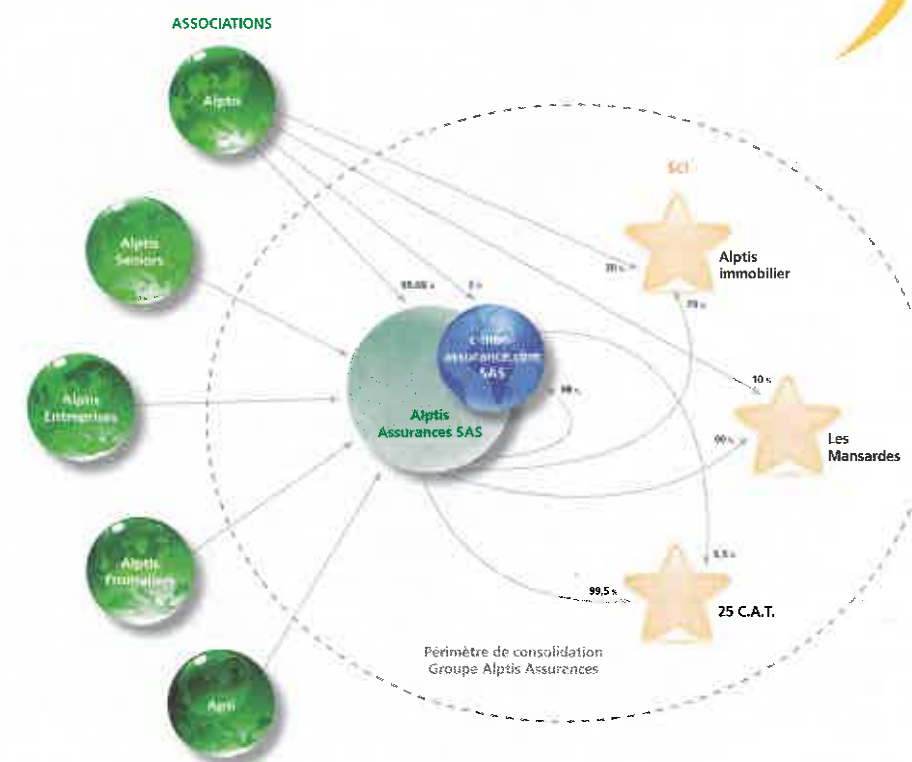
9 • Réponses aux questions posées par écrit

Tout adhérent désirant poser une question à laquelle il souhaite obtenir une réponse lors de l'Assemblée Générale, doit le faire par écrit avant le 16 septembre 2010, à l'adresse ci-dessous :

Alptis Association
A l'attention d'Annie Mélinand
33, cours Albert Thomas
69003 Lyon

Seules les questions d'intérêt général seront présentées à l'Assemblée. ■

Informations financières sur les comptes du groupe d'entités appartenant au périmètre de consolidation





Bilan consolidé au 31/12/09 Groupe Alptis Assurances		
ACTIF	31/12/09	31/12/08
Capital souscrit non appelé	19 500,00	37 500,00
ACTIF IMMOBILISE	18 015 983,06	18 460 301,28
Immobilisations incorporelles	1 431 191,88	1 185 304,83
Immobilisations corporelles		
Terrains	1 637 512,29	1 637 512,29
Constructions	13 426 305,08	14 036 547,91
Autres immobilisations corporelles	993 772,58	1 101 910,33
Immobilisations financières		
Autres immobilisations financières	527 201,23	499 025,92
ACTIF CIRCULANT	64 497 629,45	55 373 445,85
Créances		
Avances apporteurs d'affaires	1 376 436,96	1 313 824,73
Avances autres fournisseurs	58 800,30	81 349,83
Clients porteurs de risques	14 838 614,19	13 109 118,05
Autres clients et comptes rattachés	998 499,03	1 080 478,68
Personnel et organismes sociaux	22 594,29	17 498,89
État impôts et taxes	2 085,33	1 862,87
État impôts différés	819 121,22	720 893,45
Autres créances	1 131 564,34	206 053,29
Trésorerie		
Valeurs mobilières de placement	40 446 021,98	33 698 087,79
Disponibilités	3 928 513,79	4 171 424,07
Comptes de régularisation		
Charges constatées d'avance	875 378,02	972 854,20
TOTAL ACTIF	82 533 112,52	73 871 247,13

Bilan consolidé au 31/12/09 Groupe Alptis Assurances		
PASSIF	31/12/09	31/12/08
CAPITAUX PROPRES (part groupe)	31 180 022,06	28 169 966,66
Capital social	10 000 000,00	10 000 000,00
Réserves groupe	18 169 998,74	14 695 583,53
Résultat groupe	3 010 023,32	3 474 383,13
INTÉRÊTS MINORITAIRES	1 075 642,71	1 054 641,17
Réserves hors groupe	957 808,42	948 474,13
Résultat hors groupe	117 834,29	106 167,04
PROVISIONS / RISQUES ET CHARGES	1 957 242,31	1 211 322,60
Provisions pour risques et charges	1 741 015,10	1 054 836,67
Provision pour charge d'impôts différés	216 227,21	156 485,93
DETTES	48 320 205,44	43 435 316,70
Concours bancaires courants	95 273,62	30 420,42
Emprunts et dettes financières diverses	10 064 820,84	9 807 807,62
Fournisseurs apporteurs d'affaires	3 471 664,92	3 337 262,48
Autres fournisseurs et comptes rattachés	2 537 929,14	2 867 689,82
Personnel et organismes sociaux	3 460 945,58	3 381 181,02
État impôts et taxes	596 071,06	599 351,93
Porteurs de risques	22 001 087,11	17 759 283,39
Associés comptes courants	160 815,88	176 979,66
Autres dettes	5 512 422,10	5 085 185,42
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	419 175,19	390 154,94
TOTAL PASSIF	82 533 112,52	73 871 247,13

Compte de résultat consolidé au 31/12/09 Groupe Alptis Assurances		
	31/12/09	31/12/08
Production vendue	58 256 942,69	57 059 530,96
Production Immobilisée	217 150,00	82 755,07
Autres produits	1 356 307,56	1 356 028,78
Total produits d'exploitation	59 830 400,25	58 498 314,81
Autres achats et charges externes	31 099 255,63	31 537 951,24
Impôts et taxes	2 712 111,14	2 556 864,49
Charges de personnel	17 905 593,89	16 531 605,45
Amortissements et provisions	2 878 970,29	2 605 283,49
Autres charges	323 056,80	237 980,14
Total charges d'exploitation	54 918 987,75	53 469 684,81
RÉSULTAT EXPLOITATION	4 911 412,50	5 028 630,00
Produits financiers	598 093,08	1 506 730,63
Charges financières	492 803,96	531 740,37
RÉSULTAT FINANCIER	105 289,12	974 990,26
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	5 016 701,62	6 003 620,26
Produits exceptionnels	34 677,56	22 010,89
Charges exceptionnelles	517 653,16	8 873,29
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 482 975,60	13 137,60
Impôts sur les bénéfices	1 375 403,00	2 278 223,00
Impôts différés	30 465,41	157 984,70
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	3 127 857,61	3 580 550,16
Intérêts minoritaires	117 834,29	106 167,04
Résultat net (part du groupe)	3 010 023,32	3 474 383,12

Extrait du rapport de gestion du Président d'Alptis Assurances à l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2010

Les comptes consolidés du Groupe Alptis Assurances sont établis en conformité avec les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers reflètent les hypothèses et estimations retenues par le groupe. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits, charges et engagements. Les données définitives peuvent différer de ces estimations et hypothèses.

L'activité

Le chiffre d'affaires s'est accru en 2009 de 2 % par rapport à l'exercice précédent et ressort à 58 256 943 €. Notre développement a subi la crise économique, mais nous avons progressé en nombre d'adhérents aussi bien en individuel qu'en collectif.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 54 918 988 €. La maîtrise de nos coûts a permis un recul des achats et charges externes de 1 % à 31 099 256 €.

Les charges de personnel sont impactées par le développement de l'activité du groupe et la montée en puissance de c-mon-assurance.com.

L'effectif salarié moyen s'élève à 336 contre 309 pour l'exercice précédent.

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation est largement positif à 4 911 412 €.

Les produits financiers ressortent à 598 093 € contre 1 506 731 € en 2008 et ont été impactés par la forte chute des taux monétaires.

Les charges financières intègrent, en année pleine, le coût de financement de l'immeuble du 25 cours Albert Thomas acquis en fin d'exercice 2007, pour un montant de 491 316 €.

Conformément à la réglementation comptable, nous avons provisionné l'engagement du groupe au titre des médailles du travail en charges exceptionnelles pour la part concernant l'acquisition des exercices antérieurs à 2009.

Le résultat de l'exercice après impôts et participation est en légère baisse et ressort à 3 127 858 € contre 3 580 550 € en 2008.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

La crise économique actuelle nous incite à être vigilants sur les dépenses courantes mais nous allons continuer à investir à la fois sur nos systèmes de gestion, afin d'accroître encore la qualité de service, et sur nos capacités Internet, afin de continuer à diversifier nos canaux de distribution.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2009, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

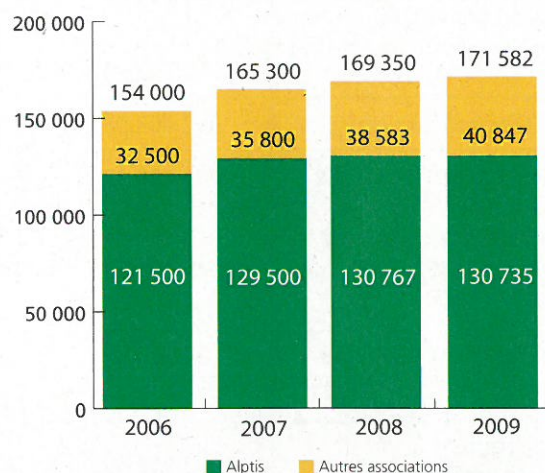
Analyse de la situation financière du Groupe

Les emprunts et dettes financières diverses comprennent, pour un montant de 8 513 206 €, le retraitement du crédit bail immobilier contracté en décembre 2007 afin de financer l'acquisition d'un immeuble pour faire face à la croissance.

La situation financière fait apparaître une autonomie et un niveau de trésorerie satisfaisants. Au 31 décembre 2009, les valeurs mobilières de placement s'établissaient à 40 446 022 € contre 33 698 088 € au 31 décembre 2008. Notre endettement et nos comptes de dettes n'appellent pas de remarques particulières.

Focus sur les adhérents et les cotisations

Évolution du nombre des adhérents de l'ensemble des associations Alptis (au 31 décembre)



Les émissions de cotisations d'assurance de l'ensemble des associations Alptis (en millions d'euros au 31 décembre)

